

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2022/07/09-8

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 09/07/2022,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements;

Vu le règlement des études de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Convention avec Audencia Business School

Le conseil d'administration approuve la convention avec Audencia Business School telle qu'annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 25

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 20 voix POUR, 5 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 09/07/2022

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/08/2022

ACCORD DE PARTENARIAT

ENTRE

SCIENCES PO AIX

ET

AUDENCIA

Entre :

L'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, établissement public d'enseignement supérieur, domicilié 25, Rue Gaston de Saporta, 13100 AIX-EN-PROVENCE, dûment représenté par **Monsieur Rostane MEHDI**, Directeur, ci-après dénommé « **Sciences Po Aix** »,

D'UNE PART,

Et

AUDENCIA, établissement d'enseignement supérieur consulaire (EESC), Dont le siège est situé 8 Route de la Jonelière, 44312 – Nantes Cedex 2, FRANCE Représentée par son Directeur Général, Monsieur Christophe GERMAIN

D'AUTRE PART,

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule

Sciences Po Aix est une Grande école en sciences sociales qui a pour mission de former des cadres dirigeants des secteurs public et privé. A cette fin, l'établissement entend doter ses étudiants des instruments disciplinaires et méthodologiques qui leur permettront de saisir la complexité croissante du monde dans lequel ils s'inséreront. A cet effet, son modèle de formation privilégie une spécialisation à la fois robuste et la plus précoce possible tout en veillant à cultiver chez les étudiants le goût de l'ouverture. Au-delà, Sciences Po Aix entend être une Grande école solidaire, socialement responsable et impliquée dans son territoire.

AUDENCIA est un établissement d'enseignement supérieur qui forme ses étudiants à toutes les dimensions du management. AUDENCIA gère notamment un programme « Grande école » (PGE) qui délivre un grade de master visé par l'état. Ce programme se déroule sur trois années auxquelles s'ajoute une période d'une année en entreprise. Pour les étudiants admis sur titre en deuxième année (étudiants titulaires d'une licence) le cursus se déroule sur deux années (Master) plus une année en entreprise.

Les deux parties se sont rapprochées, en observant :

- qu'il serait intéressant, pour les étudiants d'AUDENCIA en cours de Master 1 Programme Grande École, de compléter leur formation en intégrant le Master 2 dont la gestion est assurée par Sciences Po Aix par convention avec Aix Marseille Université;
- qu'il serait intéressant, pour les étudiants de Sciences Po Aix, de bénéficier d'un complément de formation en management en intégrant le Programme Grande Ecole ou l'un des Msc d'Audencia.

C'est dans ces conditions que les deux parties ont convenu d'un accord, selon les modalités définies ci-après.

Article 1 : Accueil des étudiants d'AUDENCIA au sein de Sciences Po Aix

- 1) Sciences Po Aix accueille, après sélection, jusqu'à quinze (15) étudiants d'AUDENCIA en master 1 du PGE d'AUDENCIA, au sein de l'une des options suivantes des parcours type de master M2 (cf annexe 3 pour la liste des master concernés).
- 2) Les étudiants bénéficiaires de l'accord sont présélectionnés par la direction du PGE d'AUDENCIA. La décision d'admission définitive appartient à la commission pédagogique présidée par le responsable du Master de Sciences Po Aix concerné.
- 3) Les étudiants concernés s'acquittent des droits d'inscription du diplôme national de master dont la gestion est assurée par Sciences Po Aix.
- 4) Les étudiants d'Audencia Business School accueillis à Sciences Po Aix devront se conformer au règlement intérieur de Sciences Po Aix et devront valider le diplôme national de master conformément aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) adoptées par Aix Marseille Université.
- 5) Périodes de présélection et de sélection

Les étudiants d'Audencia seront présélectionnés au plus tard au mois de mars de l'année de dépôt des dossiers de candidatures à l'entrée dans l'un des masters de Sciences Po Aix.

Audencia communiquera dans un délai raisonnable (avant le 15 mars) les dossiers des candidats présélectionnés pour Sciences Po Aix.

Les étudiants d'Audencia déposeront leur candidature au Master 2 dont la gestion est assurée par Sciences Po Aix par convention avec Aix Marseille Université, sur la plateforme numérique dédiée, accessible depuis le site de Sciences Po Aix.

La décision d'admission définitive appartient aux responsables des Masters gérés par Sciences Po Aix.

Article 2 : Accueil des étudiants de Sciences Po Aix au sein d'AUDENCIA

1. Audencia accueille après sélections jusqu'à quinze (15) étudiants en M1 au sein de Sciences Po Aix dans le Programme Grande Ecole ou l'un des Msc d'Audencia (phasages PGE et MSc concernés en Annexes)

2. Les étudiants bénéficiaires de l'accord sont proposés par la direction de Sciences Po Aix. La décision d'admission définitive appartient à la direction du PGE d'AUDENCIA.
À cette fin, les étudiants concernés devront communiquer le dossier de candidature exigé (lettre de motivation, CV, relevés de notes à Sciences Po Aix). Le cas échéant, certains étudiants pourront être convoqués à un entretien physique ou par visio-conférence (Skype notamment) avec la Direction du PGE d'Audencia.
3. Pour la rentrée 2023, les étudiants de Sciences Po Aix pourront choisir l'un des parcours du Programme Grande Ecole suivants :



Les frais de scolarité du parcours 1 s'élèvent 3 000 euros + 8 000 euros intégrant la summer school international.

4. A partir de la rentrée 2024, les étudiants de Sciences Po Aix auront les possibilités suivantes :
 - a. Choisir l'un des Msc Audencia (cf annexe 2): Les étudiants de Sciences Po Aix concernés ne s'acquitteront pas de frais de scolarité pour les MSc d'Audencia, dans la limite de 15 places.
Les étudiants de Sciences Po Aix se verront proposer la possibilité de réaliser une summer school internationale chez un partenaire Audencia. Pour cela, ils devront le cas échéant s'acquitter d'une somme forfaitaire (8 000 euros en 2023).
 - b. Choisir le Programme Grande Ecole (cf annexe 1): Les étudiants de Sciences Po Aix concernés s'acquitteront alors uniquement de la 1^{ère} des deux années du Programme Grande Ecole. Pour information, pour la rentrée 2022 les frais de scolarité d'une année PGE s'élèvent à 15 125 euros.

5. Les étudiants de Sciences Po Aix accueillis à Audencia devront se conformer au règlement intérieur d'Audencia Business School et aux conditions de diplomation afférentes.

6. Périodes de présélection et de sélection

Les étudiants de Sciences Po Aix seront présélectionnés par Sciences Po Aix au plus tard au début du mois de mai de l'année de dépôt des dossiers de candidatures à l'entrée dans le PGE ou un MSc proposé par Audencia.

Audencia s'engage à communiquer le calendrier d'inscription administrative à l'école dès que son responsable du présent partenariat en a connaissance.

Audencia communique à Sciences Po Aix la décision d'acceptation des candidats définitivement sélectionnés.

Article 3 : Communication institutionnelle

- 1) Chacune des parties autorise l'autre à faire mention du partenariat institué par le présent accord dans sa communication institutionnelle.
- 2) En revanche, l'utilisation, par l'une des parties, des signes distinctifs appartenant à l'autre partie est subordonnée à une autorisation préalable expresse émanant de cette autre partie.

Article 4 : Durée de l'accord

- 1) Le présent accord est conclu pour une durée de trois années dans la limite de la durée de l'accréditation d'AMU à délivrer les diplômes nationaux et de son renouvellement, renouvelable ensuite pour un an chaque année par avenant signé par les deux parties. Elle prend effet pour l'année universitaire 2022/2023.
- 2) Le présent accord peut être dénoncé à tout moment par chacune des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant le respect d'un préavis de six mois.
- 3) La dénonciation du présent accord n'a aucun effet rétroactif, toute année universitaire entamée doit être menée à son terme.

Article 5. Différends

Tout différend né de l'interprétation et/ou de l'exécution du contrat donne lieu à une tentative d'accord amiable entre les parties.

A défaut d'accord amiable dans un délai de trois mois, le litige est porté par la partie la plus diligente devant le Tribunal Administratif de Marseille.

Fait à Nantes en double exemplaires, le

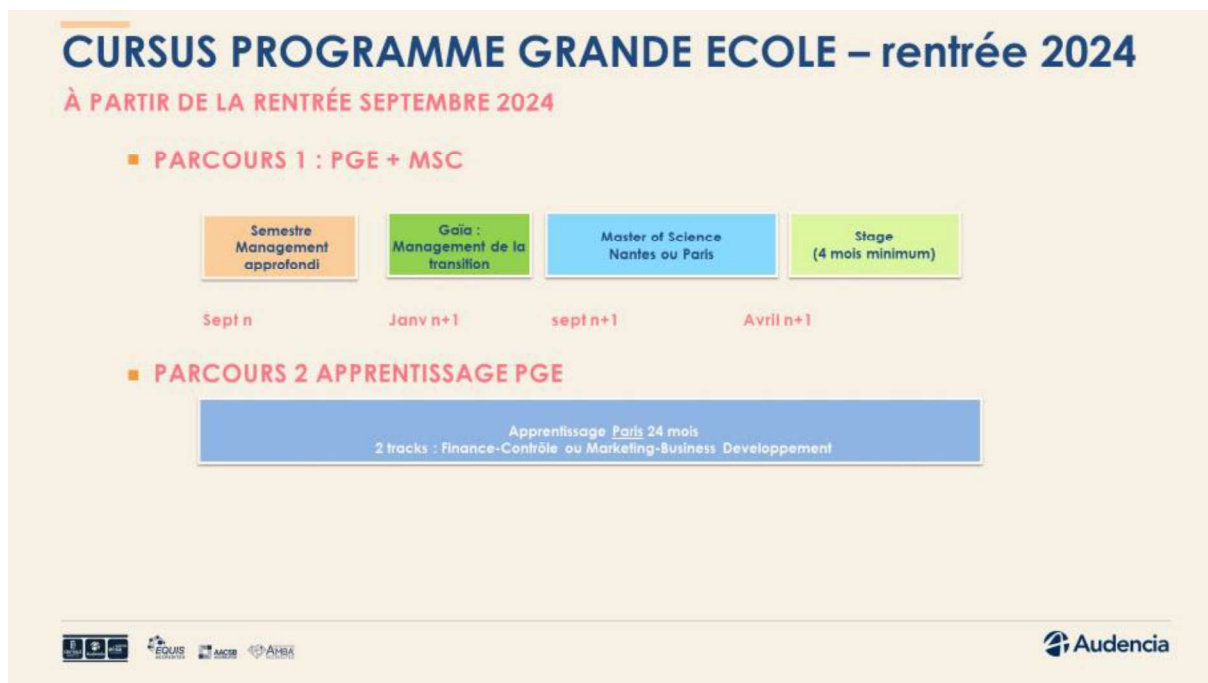
Le Directeur Général d'AUDENCIA

Le Directeur de SCIENCES PO AIX

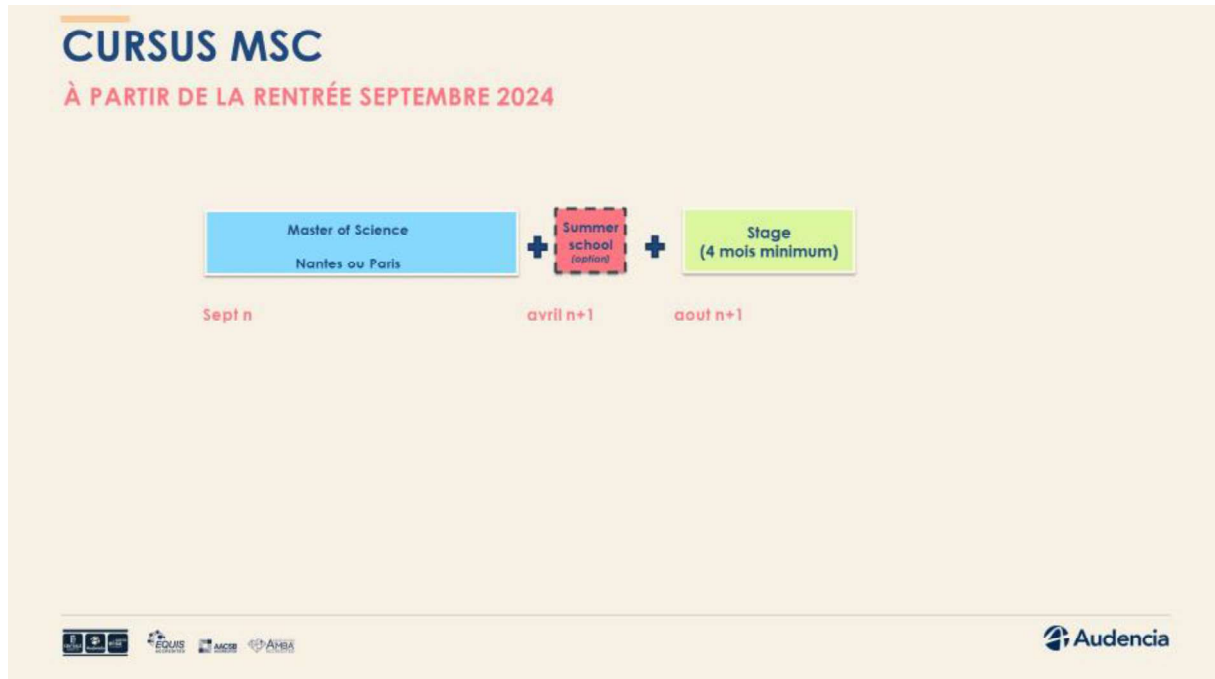
Monsieur Christophe GERMAIN

Monsieur Rostane MEHDI

Annexe 1 : Schéma du cursus double diplôme Programme Grande Ecole



Annexe 2 : Coursus et liste des Msc ouvert à compter de la rentrée 2024 à Nantes et/ou Paris:



Liste des Msc proposé par Audencia, campus de Nantes et/ou Paris :

1. Financial Analysis & Investment Management
2. Sustainability performance & Management Control
3. Financial Markets & Sustainable Investments
4. Corporate Finance & Investment Banking
5. Data Management for Finance
6. Management for Sustainable Business
7. Entrepreneurship & Innovation for Impact
8. Responsible Procurement and Supply Chain Management
9. Brand Strategy & Product Management
10. Digital Marketing
11. Business Development & Growth Hacking
12. Data Science for Marketing
13. Public Policy & International Cooperation
14. Digital Business & Data Management
15. Human Resource Management & People Development
16. International Business & Management
17. Business Strategy & Consulting
18. Sustainable Agrifood Management
19. Sustainable Luxury
20. Cultural & Arts Management

Annexe 3 : Liste des parcours types de Master 2 Sciences Po Aix concernés par la convention

- **Parcours « Expertise Internationale » de la mention « Relations internationales »**

Option Expertise en relations internationales

Option Expertise en affaires internationales

- **Parcours « Géostratégie, défense et sécurité internationale » de la mention « Relations internationales »**

- **Parcours « Métiers de l'information : communication, lobbying, médias » de la mention « Science politique »**

Option Métiers du conseil, communication d'influence et relations publiques

Option Métiers du journalisme et enjeux internationaux

- **Parcours « Politiques européennes et action transnationale » de la mention « Science politique »**

Option EUROPE / Ingénierie de projets européens, lobbying et advocacy

Option EUROMED / Ingénierie de projets euroméditerranéens et coopération décentralisée

- **Parcours « Politique culturelle et mécénat » de la mention « Direction de projets ou d'établissements culturels »**

- **Parcours « Carrières publiques » de la mention « Droit public » (pré-requis spécifique : détention d'une licence en droit)**